Délibération n°DEL-24-0780

Collecte des déchets : mise à jour du Règlement du Service Public de Gestion des Déchets adopté par délibération n°18-0380 le 28 juin 2018 et modifié par délibération n°22-0041 du 10 février 2022

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi douze décembre à neuf heures vingt-trois, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Caravelle - Centre de Congrès Pierre Baudis - Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	133
Présents :	108
Procurations :	22
Date de convocation :	06 décembre 2024

Présents

Aucamville	M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD
Aussonne	M. Michel BEUILLE, Mme Sylvie LLOUBERES
Balma	Mme Sophie LAMANT, M. Frédéric LEMAGNER, M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Marc FERNANDEZ
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Pascal BOUREAU, M. Joseph CARLES, Mme Bernadette GUERY, M. Jean-Michel MAZARDO
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO, Mme Béatrice URSULE
Colomiers	Mme Sophie BOUBIDI, M. Patrick JIMENA, M. Thomas LAMY, Mme Josiane MOURGUE, M. Franck RIBEYRON, Mme Karine TRAVAL-MICHELET, M. Pierre VERNIOL
Cugnaux	M. Thomas KARMANN, Mme Marie-Hélène ROURE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Thierry DUHAMEL
Flourens	Mme Marion RIVOIRE
Fonbeauzard	M. Robert GRIMAUD
Gagnac-sur-Garonne	M. Patrick BERGOUGNOUX
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	Mme Patricia PARADIS, M. Michel ROUGE
Mondonville	Mme Véronique BARRAQUE ONNO
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Montrabé	M. Jacques SEBI
Pibrac	Mme Brigitte HILLAT, M. Honoré NOUVEL
Pin-Balma	M. Gil BEZERRA
Saint-Alban	M. Alain SUSIGAN
Saint-Jean	M. Bruno ESPIC, Mme Céline MORETTO
Saint-Orens	Mme Dominique FAURE, M. Serge JOP
Seilh	M. Didier CASTERA
Toulouse	Mme Fella ALLAL, M. Christophe ALVES, Mme Françoise AMPOULANGE, Mme Patricia BEZ, Mme Michèle BLEUSE, M. Jean-Jacques BOLZAN, M. Jean-Paul BOUCHE, M. Maxime BOYER, M. François BRIANÇON, M. Sacha BRIAND, Mme Hélène CABANES, M. François CHOLLET, M. Gaëtan COGNARD, M. Romain CUJIVES, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Aymeric DEHEURLES, Mme Ghislaine DELMOND,

	Mme Cécile DUFRAISSE, M. Jonnhy DUNAL, M. Jamal EL ARCH, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Mme Isabelle FERRER, M. Vincent GIBERT, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, Mme Valérie JACQUET VIOLLEAU, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, M. Djillali LAHIANI, Mme Annette LAIGNEAU, Mme Marion LALANE- DE LAUBADERE, M. Jean-Michel LATTES, Mme Marine LEFEVRE, Mme Hélène MAGDO, Mme Souhayla MARTY, M. Antoine MAURICE, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Nicolas MISIAK, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Claire NISON, Mme Gnadang OUSMANE, M. Philippe PERRIN, Mme Julie PHARAMOND, Mme Agnès PLAGNEUX BERTRAND, M. Jean-François PORTARRIEU, M. Clément RIQUET, Mme Agathe ROBY, M. Daniel ROUGE, M. Thierry SENTOUS, M. Bertrand SERP, Mme Nadia SOUSSI, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Nicole YARDENI
Tournefeuille	M. Patrick CHARTIER, Mme Corinne CURVALE, M. Dominique FOUCHIER, Mme Corinne GINER, M. Laurent SOULIE
Villeneuve-Tolosane	Mme Agnès BENOIT-LUTMAN, M. Romain VAILLANT

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
Mme Danielle PEREZ	Pascal BOUREAU
M. Thierry ZANATTA	Jacques SEBI
M. Philippe PLANTADE	Frédéric LEMAGNER
M. Arnaud SIMION	Karine TRAVAL-MICHELET
Mme Dalila COUSIN	Véronique BARRAQUE ONNO
M. Alain TOPPAN	Didier CASTERA
Mme Ana FAURE	Marie-Hélène ROURE
M. Albert SANCHEZ	Pierre VERNIOL
M. Alain ALENCON	Corinne CURVALE
M. Marc PERE	Agathe ROBY
M. Victor DENOUVION	Vincent GIBERT
Mme Caroline ADOUE-BIELSA	Souhayla MARTY
M. Olivier ARSAC	Pierre ESPLUGAS-LABATUT
Mme Maroua BOUZAIDA	Maxime BOYER
M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE	Jean-Paul BOUCHE
Mme Christine ESCOULAN	Christophe ALVES
M. Francis GRASS	Julie PHARAMOND
M. Maxime LE TEXIER	Caroline HONVAULT
Mme Odile MAURIN	Aymeric DEHEURLES
Mme Brigitte MICOULEAU	Laurence KATZENMAYER
Mme Julienne MUKABUCYANA	Françoise AMPOULANGE
Mme Nina OCHOA	Nicole MIQUEL-BELAUD

Conseillers excusés

Aigrefeuille	M. Christian ANDRE
L'Union	Mme Brigitte BEC
Quint-Fonsegrives	M. Jean-Pierre GASC

Mairie de CASTELginest

ARRÊTÉ DU MAIRE N°2025-PM-041

Fixant les modalités de collecte des déchets ménagers et assimilés

Le Maire de Castelginest,
Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, les articles L. 2224-16 et R. 2224-23 et suivants, ainsi que l'article L. 5211-9-2 ;
Vu le Code de l'environnement et, notamment, les articles L. 541-1 et suivants ;
Vu le Code pénal et notamment les articles R.610-5, R. 632-1, R. 634-2, R. 635-8 et R. 644-2 ;
Vu le Règlement sanitaire départemental de la Haute-Garonne ;
Vu l'arrêté du 3 février 2021 du Président de TOULOUSE METROPOLE par lequel il a renoncé sur tout le territoire de la Métropole à ce que lui soient transférés de plein droit les pouvoirs de police spéciale en matière de collecte des déchets ménagers ;
Vu le Règlement du service public de gestion des déchets de TOULOUSE METROPOLE mis à jour par délibération n° DEL-24-0780 du 12décembre 2024 du Conseil de la Métropole.
Considérant qu'il appartient au Maire de fixer, sur le territoire de sa Commune, les modalités de collecte séparée des différentes catégories de déchets ménagers et assimilés, ainsi que les modalités de collecte spécifiques applicables aux déchets volumineux et, le cas échéant, aux déchets dont la gestion est faite dans le cadre d'une filière à responsabilité élargie du producteur au sens de l'article L. 541-10 du Code de l'environnement ;
Considérant que les modalités de collecte séparée des différentes catégories de déchets ménagers et assimilés sont définies au sein du Règlement du service public de gestion des déchets mis à jour par une délibération n° DEL-24-0780 du 12 décembre 2024 du Conseil de la Métropole, dans un souci d'harmonisation et de rationalisation des règles applicables à l'échelle de la Métropole ;
Considérant qu'il convient d'approuver ce Règlement unique du service public de gestion des déchets afin que les modalités de collecte qui y sont définies soient rendues applicables sur le territoire de la Commune de CASTELGINEST ;
Considérant que, pour assurer concurremment avec les autorités compétentes, la salubrité et l'hygiène publique et veiller sur le territoire de la Commune à l'application de ces modalités de collecte, un « *Guide de collecte* » est porté à la connaissance des administrés par l'intermédiaire du site internet de la Commune de CASTELGINEST ou de celui la Métropole ;
Considérant que le non-respect des prescriptions de collecte ainsi définies et approuvées par le présent arrêté sera susceptible de faire l'objet de sanctions infligées par le Maire en qualité d'autorité de police de lutte contre les dépôts sauvages ;

ARRETE

Article 1 : Est adopté le Règlement du service public de gestion des déchets mis à jour par TOULOUSE METROPOLE par délibération n° DEL-24-0780 du 12 décembre 2024, tel qu'annexé au présent arrêté, qui fixe les modalités de collecte séparée des différentes catégories de déchets ménagers et assimilés applicables sur le territoire de la Commune de CASTELGINEST

Article 2 : Les modalités de collecte séparée des différentes catégories de déchets ménagers et assimilés ainsi définies sont applicables sur le territoire de la Commune de CASTELGINEST.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie à Castelginest, Monsieur le Responsable de la Police Municipale de la Ville de Castelginest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de la collectivité et de la Métropole

Article 4 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que son arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'État, devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE : 68 rue Raymond IV – B. P. 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX 7.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait à CASTELGINEST, le 24/02/2025

MAIRIE DE CASTELGINEST
Haute-Garonne

Le Maire,

Pour le Maire
BÉATRICE URSULE
Adjointe Déléguée

Grégoire CARNEIRO